



Mâcon, le 9 avril 2020
15 h

INFORMATION

Le 8 avril, selon l'Agence régionale de santé, 189 personnes malades du Covid 19 étaient hospitalisées dans les centres hospitaliers et cliniques de Saône-et-Loire. Trente-six patients nécessitaient une prise en charge en réanimation, soit 19%. Quarante personnes continuaient à être suivies en soins de suites et de réadaptation. 213 personnes étaient retournées à domicile après hospitalisation. 74 personnes sont décédées des suites du Coronavirus-Covid19 en milieu hospitalier.

En raison de travaux de fiabilisation des données relatives aux établissements médico-sociaux par Santé Publique France, les informations sur la situation sanitaire dans ces structures ne sont pas disponibles pour la journée du 8 avril, comme indiqué au plan national par le Directeur Général de la Santé dans ses points presse quotidiens.

Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire, et Gwenaël Frontin, directeur du travail (UD Direccte) sont régulièrement en entretiens téléphoniques avec les organisations professionnelles et les organisations syndicales, afin de permettre un maintien, sinon la reprise, des activités économiques, toutes les activités étant étroitement liées. Ils remercient les organisations des efforts faits pour relayer le message dans un contexte sanitaire qui impose des mesures barrière strictes.

Le préfet, les sous-préfets, la direction départementale des finances publiques, l'UD Direccte et le médiateur du crédit (Banque de France) sont à l'écoute des difficultés que rencontreraient les chefs d'entreprises.

Un grand et chaleureux bravo à ceux qui, coûte que coûte, en respectant scrupuleusement les mesures barrière, poursuivent leurs activités dont chacun peut constater le caractère indispensable.

Ils contribuent à la continuité de la chaîne économique. Ils préparent l'avenir.

